

Démarche : Département du Loiret - Volet 2 - Demande de subvention pour un projet d'intérêt supra-communal

Organisme : Service aux Territoires

Identité du demandeur

Email

Etablissement
SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

De quoi s'agit-il ?

Dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale, le Département renforce son appui de proximité aux communes et intercommunalités. Ses nouvelles formes de partenariat et de soutien financier se concentrent sur des projets d'investissement structurants : mise en place d'équipements et de services à la population de plusieurs communes, actions pour le développement équilibré des territoires, renforcement de l'attractivité...

Qui peut en bénéficier ?

- Les communes loirétaines porteuses d'un projet d'investissement structurant dont le rayonnement dépasse le territoire communal.
- Les groupements de communes loirétaines porteurs d'un projet structurant.

Comment ça se passe ?

Le Département

- rencontre les EPCI et communes-membres porteuses d'un projet structurant.
- signe des contrats d'engagements triennaux par territoire d'EPCI (2017-2020, 2021-2023)
- crée le Fonds départemental de soutien aux projets structurants de 25 M€ : 15 M€ pour les communautés de communes et 10 M€ pour l'AME et Orléans Métropole.

La répartition des subventions s'effectue par territoire d'EPCI, selon des critères de démographie, de charges et de ressources.

A NOTER : Le Département du Loiret utilise la plateforme demarches.adullact.org pour publier et suivre les différentes démarches. A ce titre, les notifications seront réceptionnées avec l'adresse ne-pas-repondre@adullact.org

Votre Secteur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ ADON

☐ AGGLOMERATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING (AME)

☐ AILLANT-SUR-MILLERON

☐ AMILLY

☐

Département du Loiret - Volet 2 - Demande de subvention pour un projet d'intérêt supra-communautaire

- ☐ ARDON
- ☐ ARTENAY
- ☐ ASCHÈRES-LE-MARCHÉ
- ☐ ASCOUX
- ☐ ATTRAY
- ☐ AUDEVILLE
- ☐ AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE
- ☐ AULNAY-LA-RIVIÈRE
- ☐ AUTRUY-SUR-JUINE
- ☐ AUTRY-LE-CHÂTEL
- ☐ AUVILLIERS-EN-GÂTINAIS
- ☐ AUXY
- ☐ BACCON
- ☐ BARVILLE-EN-GÂTINAIS
- ☐ BATILLY-EN-GÂTINAIS
- ☐ BATILLY-EN-PUISAYE
- ☐ BAULE
- ☐ BAZOCHES-LES-GALLERANDES
- ☐ BAZOCHES-SUR-LE-BETZ
- ☐ BEAUCHAMPS-SUR-HUILLARD
- ☐ BEAUGENCY
- ☐ BEAULIEU-SUR-LOIRE
- ☐ BEAUNE-LA-ROLANDE
- ☐ BELLEGARDE
- ☐ BOËSSES
- ☐ BOIGNY-SUR-BIONNE
- ☐ BOISCOMMUN
- ☐ BOISMORAND
- ☐ BOISSEAUX
- ☐ BONDAROY
- ☐ BONNÉE
- ☐ BONNY-SUR-LOIRE
- ☐

Département du Loiret - Volet 2 - Demande de subvention pour un projet d'intérêt supra-communautaire

- ☐ BOU
- ☐ BOUGY-LEZ-NEUVILLE
- ☐ BOUILLY-EN-GÂTINAIS
- ☐ BOULAY-LES-BARRES
- ☐ BOUZONVILLE-AUX-BOIS
- ☐ BOUZY-LA-FORÊT
- ☐ BOYNES
- ☐ BRAY-SAINT-AIGNAN
- ☐ BRETEAU
- ☐ BRIARE
- ☐ BRIARRES-SUR-ESSONNE
- ☐ BRICY
- ☐ BROMEILLES
- ☐ BUCY-LE-ROI
- ☐ BUCY-SAINT-LIPHARD
- ☐ CEPOY
- ☐ CERCOTTES
- ☐ CERDON
- ☐ CERNOY-EN-BERRY
- ☐ CÉSARVILLE-DOSSAINVILLE
- ☐ CHAILLY-EN-GÂTINAIS
- ☐ CHAINGY
- ☐ CHÂLETTE-SUR-LOING
- ☐ CHAMBON-LA-FORÊT
- ☐ CHAMPOULET
- ☐ CHANTEAU
- ☐ CHANTECOQ
- ☐ CHAPELON
- ☐ CHARMONT-EN-BEAUCE
- ☐ CHARSONVILLE
- ☐ CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE
- ☐ CHÂTEAU-RENARD
- ☐

Département du Loiret - Volet 2 - Demande de subvention pour un projet d'intérêt supra-commun

- ☐ CHÂTILLON-COLIGNY
- ☐ CHÂTILLON-LE-ROI
- ☐ CHÂTILLON-SUR-LOIRE
- ☐ CHAUSSY
- ☐ CHÉCY
- ☐ CHEVANNES
- ☐ CHEVILLON-SUR-HUILLARD
- ☐ CHEVILLY
- ☐ CHEVRY-SOUS-LE-BIGNON
- ☐ CHILLEURS-AUX-BOIS
- ☐ CHUELLES
- ☐ CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
- ☐ COINCES
- ☐ COMBLEUX
- ☐ COMBREUX
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUCE LOIRETAINE
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES CANAUX ET FORÊTS EN GÂTINAIS (CCCCFG)
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CLERY, DU BETZ ET DE L'OUANNE (3CBO)
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA FORET
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LOGES
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES DES QUATRE VALLEES (CC4V)
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BERRY LOIRE PUISAYE
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS GATINAIS
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SULLY
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES GIENNOISES
- ☐ COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE DU NORD LOIRET
- ☐ CONFLANS-SUR-LOING
- ☐ CORBEILLES
- ☐ CORQUILLEROY
- ☐

Département du Loiret - Volet 2 - Demande de subvention pour un projet d'intérêt supra-communautaire

- ☐ COUDROY
- ☐ COULLONS
- ☐ COULMIERS
- ☐ COURCELLES
- ☐ COURCY-AUX-LOGES
- ☐ COURTEMAUX
- ☐ COURTEMPIERRE
- ☐ COURTENAY
- ☐ CRAVANT
- ☐ CROTTES-EN-PITHIVERAIS
- ☐ DADONVILLE
- ☐ DAMMARIE-EN-PUISAYE
- ☐ DAMMARIE-SUR-LOING
- ☐ DAMPIERRE-EN-BURLY
- ☐ DARVOY
- ☐ DESMONTS
- ☐ DIMANCHEVILLE
- ☐ DONNERY
- ☐ DORDIVES
- ☐ DOUCHY-MONTCORBON
- ☐ DRY
- ☐ ÉCHILLEUSES
- ☐ ÉGRY
- ☐ ENGENVILLE
- ☐ ÉPIEDS-EN-BEAUCE
- ☐ ERCEVILLE
- ☐ ERVAUVILLE
- ☐ ESCRENNES
- ☐ ESCRIGNELLES
- ☐ ESTOUY
- ☐ FAVERELLES
- ☐ FAY-AUX-LOGES
- ☐

Département du Loiret - Volet 2 - Demande de subvention pour un projet d'intérêt supra-communautaire

- ☐ FÉROLLES
- ☐ FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS
- ☐ FLEURY-LES-AUBRAIS
- ☐ FONTENAY-SUR-LOING
- ☐ FOUCHEROLLES
- ☐ FRÉVILLE-EN-GÂTINAIS
- ☐ GAUBERTIN
- ☐ GÉMIGNY
- ☐ GERMIGNY-DES-PRÉS
- ☐ GIDY
- ☐ GIEN
- ☐ GIROLLES
- ☐ GIVRAINES
- ☐ GONDREVILLE
- ☐ GRANGERMONT
- ☐ GRENEVILLE-EN-BEAUCE
- ☐ GRISSELLES
- ☐ GUIGNEVILLE
- ☐ GUILLY
- ☐ GY-LES-NONAINS
- ☐ HUÊTRE
- ☐ HUISSEAU-SUR-MAUVES
- ☐ INGRANNES
- ☐ INGRÉ
- ☐ INTVILLE-LA-GUÉTARD
- ☐ ISDES
- ☐ JARGEAU
- ☐ JOUY-EN-PITHIVERAIS
- ☐ JOUY-LE-POTIER
- ☐ JURANVILLE
- ☐ LAAS
- ☐ LA BUSSIÈRE
- ☐

Département du Loiret - Volet 2 - Demande de subvention pour un projet d'intérêt supra-communautaire

- ☐ LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN
- ☐ LA CHAPELLE-SAINT-SÉPULCRE
- ☐ LA CHAPELLE-SUR-AVEYRON
- ☐ LA COUR-MARIGNY
- ☐ LADON
- ☐ LA FERTÉ-SAINT-AUBIN
- ☐ LAILLY-EN-VAL
- ☐ LA NEUVILLE-SUR-ESSONNE
- ☐ LANGESSE
- ☐ LA SELLE-EN-HERMOY
- ☐ LA SELLE-SUR-LE-BIED
- ☐ LE BARDON
- ☐ LE BIGNON-MIRABEAU
- ☐ LE CHARME
- ☐ LE MALESHERBOIS
- ☐ LE MOULINET-SUR-SOLIN
- ☐ LÉOUVILLE
- ☐ LES BORDES
- ☐ LES CHOUX
- ☐ LIGNY-LE-RIBAUT
- ☐ LION-EN-BEAUCE
- ☐ LION-EN-SULLIAS
- ☐ LOMBREUIL
- ☐ LORCY
- ☐ LORRIS
- ☐ LOURY
- ☐ LOUZOUER
- ☐ MARCILLY-EN-VILLETTE
- ☐ MARDIÉ
- ☐ MAREAU-AUX-BOIS
- ☐ MAREAU-AUX-PRÉS
- ☐ MARIGNY-LES-USAGES
- ☐

Département du Loiret - Volet 2 - Demande de subvention pour un projet d'intérêt supra-communautaire

- ☐ MELLEROY
- ☐ MÉNESTREAU-EN-VILLETTE
- ☐ MÉRINVILLE
- ☐ MESSAS
- ☐ MEUNG-SUR-LOIRE
- ☐ MÉZIÈRES-EN-GÂTINAIS
- ☐ MÉZIÈRES-LEZ-CLÉRY
- ☐ MIGNÈRES
- ☐ MIGNERETTE
- ☐ MONTARGIS
- ☐ MONTBARROIS
- ☐ MONTBOUY
- ☐ MONTCRESSON
- ☐ MONTEREAU
- ☐ MONTIGNY
- ☐ MONTLIARD
- ☐ MORMANT-SUR-VERNISSON
- ☐ MORVILLE-EN-BEAUCE
- ☐ MOULON
- ☐ NANCRAY-SUR-RIMARDE
- ☐ NARGIS
- ☐ NESPLOY
- ☐ NEUVILLE-AUX-BOIS
- ☐ NEUVY-EN-SULLIAS
- ☐ NEVOY
- ☐ NIBELLE
- ☐ NOGENT-SUR-VERNISSON
- ☐ NOYERS
- ☐ OISON
- ☐ OLIVET
- ☐ ONDREVILLE-SUR-ESSONNE
- ☐ ORLÉANS
- ☐

Département du Loiret - Volet 2 - Demande de subvention pour un projet d'intérêt supra-communautaire

- ☐ ORMES
- ☐ ORVILLE
- ☐ OUSSON-SUR-LOIRE
- ☐ OUSSOY-EN-GÂTINAIS
- ☐ OUTARVILLE
- ☐ OUVROUER-LES-CHAMPS
- ☐ OUZOUEUR-DES-CHAMPS
- ☐ OUZOUEUR-SOUS-BELLEGARDE
- ☐ OUZOUEUR-SUR-LOIRE
- ☐ OUZOUEUR-SUR-TRÉZÉE
- ☐ PANNECIÈRES
- ☐ PANNES
- ☐ PATAY
- ☐ PAUCOURT
- ☐ PERS-EN-GÂTINAIS
- ☐ PIERREFITTE-ÈS-BOIS
- ☐ PITHIVIERS
- ☐ PITHIVIERS-LE-VIEIL
- ☐ POILLY-LEZ-GIEN
- ☐ PRÉFONTAINES
- ☐ PRESNOY
- ☐ PRESSIGNY-LES-PINS
- ☐ PUISEAUX
- ☐ QUIERS-SUR-BEZONDE
- ☐ RAMOULU
- ☐ REBRÉCHIEUX
- ☐ ROUVRAY-SAINT-CROIX
- ☐ ROUVRES-SAINT-JEAN
- ☐ ROZIÈRES-EN-BEAUCE
- ☐ ROZOY-LE-VIEIL
- ☐ RUAN
- ☐ SAINT-AIGNAN-LE-JAILLARD
- ☐

Département du Loiret - Volet 2 - Demande de subvention pour un projet d'intérêt supra-communautaire

- ☐ SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE
- ☐ SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE
- ☐ SAINT-CYR-EN-VAL
- ☐ SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL
- ☐ SAINT-DENIS-EN-VAL
- ☐ SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
- ☐ SAINT-FIRMIN-DES-BOIS
- ☐ SAINT-FIRMIN-SUR-LOIRE
- ☐ SAINT-FLORENT
- ☐ SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
- ☐ SAINT-GONDON
- ☐ SAINT-HILAIRE-LES-ANDRÉSIS
- ☐ SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN
- ☐ SAINT-HILAIRE-SUR-PUISEAUX
- ☐ SAINT-JEAN-DE-BRAYE
- ☐ SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
- ☐ SAINT-JEAN-LE-BLANC
- ☐ SAINT-LOUP-DES-VIGNES
- ☐ SAINT-LYÉ-LA-FORÊT
- ☐ SAINT-MARTIN-D'ABBAT
- ☐ SAINT-MARTIN-SUR-OCRE
- ☐ SAINT-MAURICE-SUR-AVEYRON
- ☐ SAINT-MAURICE-SUR-FESSARD
- ☐ SAINT-MICHEL
- ☐ SAINT-PÉRAVY-LA-COLOMBE
- ☐ SAINT-PÈRE-SUR-LOIRE
- ☐ SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN
- ☐ SAINT-SIGISMOND
- ☐ SANDILLON
- ☐ SANTEAU
- ☐ SARAN
- ☐ SCEAUX-DU-GÂTINAIS
- ☐

Département du Loiret - Volet 2 - Demande de subvention pour un projet d'intérêt supra-communautaire

- ☐ SEA SMAGY
- ☐ SEGOCTER SAINT-GERMAIN GY
- ☐ SEICHEBRIÈRES
- ☐ SEMOY
- ☐ SENNELY
- ☐ SERMAISES
- ☐ SIAEP BOISMORAND - LES CHOUX - LANGESSE
- ☐ SIAEP EGRY BARVILLE GAUBERTIN
- ☐ SIAEP LION EN BEAUCE - RUAN
- ☐ SIAEP MIGNERES MOULON
- ☐ SIAEP MONTCRESSON
- ☐ SIAEP MONTEREAU
- ☐ SIAEP SULLY LA CHAPELLE
- ☐ SIANF NARGIS
- ☐ SIGLOY
- ☐ SIIS COURTEMAUX
- ☐ SIIS ERVAUVILLE
- ☐ SIIS PREFONTAINES
- ☐ SIIS SAINT LOUP DE GONNOIS
- ☐ SIPEP PATAY - COINCES
- ☐ SIRIS BOISMORAND - LES CHOUX - LANGESSE
- ☐ SIRIS CHAILLY PRESNOY THIMORY
- ☐ SIRIS COUDROY VIEILLES-MAISONS CHATENAY
- ☐ SIRIS INGRANNES - SULLY LA CHAPELLE
- ☐ SIRIS LA BUSSIÈRE - ADON
- ☐ SIRIS MIGNERES
- ☐ SIRIS MONTEREAU
- ☐ SIRIS ST MARTIN D'ABBAT
- ☐ SIRIS ST PERAVY LA COLOMBE
- ☐ SIRPP PATAY
- ☐ SIS BRICY - BOULAY LES BARRES
- ☐ SIVOS AUTRUAY CHARMONT LEOUVILLE
- ☐

Département du Loiret - Volet 2 - Demande de subvention pour un projet d'intérêt supra-commun

- ☐ SMAEP OUSSOY
- ☐ SOLTERRE
- ☐ SOUGY
- ☐ SULLY-LA-CHAPELLE
- ☐ SULLY-SUR-LOIRE
- ☐ SURY-AUX-BOIS
- ☐ SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EU POTABLE DE LA REGION DE BOISCOMMUN
- ☐ SYNDICAT DES EAUX DE LA CLERY ET DU BETZ
- ☐ SYNDICAT DES EAUX DE LA SELLE SUR LE BIED
- ☐ SYNDICAT INTERCOMMUNAL BIONNE CENS CRENOLLE ET AFFLUENTS
- ☐ SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX ASCOUX DADONVILLE
- ☐ SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA REGION DE BUTHIERS
- ☐ TAVERS
- ☐ THIGNONVILLE
- ☐ THIMORY
- ☐ THORAILLES
- ☐ THOU
- ☐ TIGY
- ☐ TIVERNON
- ☐ TOURNOISIS
- ☐ TRAÎNOU
- ☐ TREILLES-EN-GÂTINAIS
- ☐ TRIGUÈRES
- ☐ TRINAY
- ☐ VANNES-SUR-COSSON
- ☐ VARENNES-CHANGY
- ☐ VENNECY
- ☐ VIEILLES-MAISONS-SUR-JOUDRY
- ☐ VIENNE-EN-VAL
- ☐ VIGLAIN
- ☐ VILLAMBLAIN
- ☐ VILLEMANDEUR
- ☐

- ☐ VILLEMURLIN
- ☐ VILLENEUVE-SUR-CONIE
- ☐ VILLEREAU
- ☐ VILLEVOQUES
- ☐ VILLORCEAU
- ☐ VIMORY
- ☐ VITRY-AUX-LOGES
- ☐ VRIGNY
- ☐ YÈVRE-LA-VILLE

Informations

Nous vous informons qu'il est essentiel de nous fournir des pièces justificatives nécessaires (descriptif du projet et justificatif du coût du projet) avant de procéder à la validation de votre dépôt de demande de subvention.

Assurez vous d'avoir ces documents en votre possession, avant de commencer votre saisie.

Identification de la personne chargée du dossier

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Informations

 L'adresse email d'échange utilisée pour le suivi du dossier sera l'adresse de création du compte pour la création de la démarche.

Présentation du projet

Nom du Projet

Adresse du projet

Département du Loiret - Volet 2 - Demande de subvention pour un projet d'intérêt supra-communal

Le projet concerne :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Patrimoine protégé

☐ Travaux sur route départementale

☐ Travaux relatifs à la rénovation énergétique

☐ Autre

si Autre,

Description du projet

Montant total du Projet H.T.

Exprimé en Euros, Hors Taxes

Montant de la demande de subvention départementale (HT)

Exprimé en Euros, Hors Taxes

Date prévisionnelle de début du projet

Date prévisionnelle de fin de projet

Attention de bien saisir une date postérieure à celle du début de projet.

Co-financements

Subvention de la Région

Montants en €, Hors Taxes

si non demandée, indiquez 0

Subvention de l'Etat (DETR, DSIL, etc..)

Montants en €, Hors Taxes

si non demandée, indiquez 0

Autre financement 1

Montants en €, Hors Taxes

si non demandée, indiquez 0

Autre financement 2

Montants en €, Hors Taxes
si non demandée, indiquez 0

J'accepte que les données à caractère personnel enregistrées lors de l'accomplissement de cette démarche soient conservées pour une durée de 10 ans à compter de la clôture de la démarche.

Justification de la durée de conservation : Durée d'utilité administrative

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Dispositions relatives à la loi "Informatique et libertés"

Le traitement des demandes de subvention départementales est informatisé. Il est donc soumis aux dispositions de la loi "Informatique et liberté" du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives sont informées que :

1. La saisie de données erronées pourra entraîner des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier.

2. Les destinataires des informations collectées sont exclusivement des administrations et organismes habilités.

3. En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification sur les informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Pour exercer ce droit, vous devez vous adresser, en justifiant de votre identité, à Département du Loiret - 45945 Orléans ou en utilisant le formulaire en ligne.

Pièces Justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif 1 - Présentation du Projet

Merci de privilégier le format pdf

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif 2 - Justification de coût

Merci de privilégier le format pdf

Éléments justifiant le coût de projet : estimations ou devis

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif 3 - Délibération du maître d'ouvrage

Merci de privilégier le format pdf

Délibération du maître d'ouvrage :

Adoptant le projet

Autorisant le représentant à déposer un dossier de candidature au Département

Sollicitant le soutien financier du Département

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐

Merci de privilégier le format pdf

En cas de travaux sur des ouvrages bâtementaires ou de voirie, les plans techniques nécessaires à l'étude de l'opération

Importation des documents

Si un document est trop volumineux et que vous ne pouvez pas l'envoyer, il vous sera demandé ultérieurement par la personne chargée de l'instruction du dossier pour envoi par mail ou plateforme d'échange.

Le poids maximum par pièce jointe est de 200 Mo